

Un appel des laïques pour soutenir la loi sur la laïcité.

Les partisans de la laïcité dans le canton de Genève se sont également mobilisés pour contrer ceux qui appellent à rejeter la loi sur la laïcité. Nous publions ici cet appel que l'on peut signer et appuyer sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/laicitegeneve2018> :

[Appel pour une laïcité garante de la paix et de nos libertés](#)

Pour une laïcité garante de la paix et de nos libertés

Le Grand Conseil vient d'adopter à une large majorité la loi sur la laïcité de l'État après deux ans de travaux en commission et un long débat en séance plénière. Cette loi délimite les domaines dans lesquels la laïcité pourra s'exercer à Genève tout en garantissant les libertés fondamentales. Fruit d'une négociation et d'un accord entre les composantes de la société genevoise, cette loi nous paraît répondre à la situation actuelle. Elle est équilibrée et conforme aux principes républicains.

La laïcité garantit la neutralité confessionnelle de l'État ainsi que la liberté individuelle de chacun d'adhérer ou non à une religion. La laïcité est en vigueur à Genève depuis 1907. Elle a permis de mettre un terme à une longue période de tensions religieuses, de protéger la paix confessionnelle et de maintenir la concorde sociale.

Les anciens textes de loi, marqués de l'esprit des siècles passés, devaient être adaptés aux conditions d'aujourd'hui. La loi sur la laïcité de l'État récemment adoptée est le résultat de cette mise à jour. Cette loi éloigne le danger intégriste, elle assure la sérénité de l'enseignement, elle renforce la neutralité de l'administration, elle limite enfin l'usage abusif de l'espace public par des organisations prosélytes ou sectaires.

La laïcité demeure le plus sûr rempart contre la résurgence de nouveaux conflits. Or, des groupes minoritaires représentant d'intérêts communautaires et séparatistes ont entrepris de combattre cette loi par référendum. Nous sommes bien conscients du péril potentiel que la remise en cause de cette loi ferait courir aux institutions publiques ainsi qu'à la bonne marche de la démocratie genevoise.

Nous refusons la régression souhaitée par les référendaires. Hors de toute considération politicienne, idéologique ou partisane, nous refusons le recul de nos droits fondamentaux et nous signons cet appel pour défendre la laïcité garante de la paix civile et de notre liberté.

Signataires :

Pierre Gauthier, initiateur de l'appel

Magali Orsini, expert-comptable, ancienne enseignante de droit fiscal HEG

Dimitri Châtelain, agent de voyages

Jean-Louis Carlo, employé municipal Ville de Genève

Marco Polli, acteur culturel, membre de la rédaction de 'Culture en jeu'

Mireille Vallette, essayiste et blogueuse

Vincent Schmid, pasteur honoraire

Salika Wenger, styliste retraitée

Patrick Lussi, responsable communal de sécurité retraité

Natacha Buffet-Desfayes, enseignante

Minou Cavin, citoyenne

Nicolas Girod, enseignant

Saïda Keller-Messahli, journaliste, écrivaine, Forum pour un Islam progressiste

Olivier Zimmermann, employé de commerce
Jean Romain, chroniqueur, écrivain
Joëlle Gauthier-Perrin, assistante médicale retraitée
Bertrand Reich, avocat
Fabienne Alfandari, coach
Rivka Gianni, psychologue, coach
Karine Launay, traductrice
Sébastien Desfayes, avocat
Chantal Viollaz, enseignante retraitée
Gabriel Thullen, enseignant, joueur international de handibasket
Joël Flaks, chef de production audiovisuelles et spectacles
Léon Meynet, animateur socioculturel, relations publiques
Corinne Humberst, assistante juridique
Alain Rieder, musicien

Soutiens internationaux :

Anne-Laure Neron (France), rédactrice-conceptrice
Ibtissame Betty Lachgar (Maroc/France), militante pour les libertés individuelles
Djemila Benhabib (Canada), écrivaine, journaliste, enseignante et conférencière
Louise Mailloux (Canada), philosophe, conférencière et essayiste
Guy Haarscher (Belgique), professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, professeur au Collège d'Europe à Bruges